

SUISSE**L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES A BERNE**

L'école d'infirmières de la Croix-Rouge, à Berne, a achevé sa troisième année d'existence. Elle a reçu 33 élèves, dont 17 ont terminé leur instruction complète ; 15 exercent leur profession de garde-malades, les unes dans des hôpitaux, les autres chez des particuliers. Les 18 autres sont encore dans le cours de leurs études ou théoriques ou pratiques.

Les nombreuses demandes d'infirmières instruites qui ont été adressées à l'école démontrent que sa création répondait à un besoin.

LA PÉTITION DE LA SOCIÉTÉ SUISSE AU CONSEIL NATIONAL ¹

La pétition de la Société suisse de la Croix-Rouge ² est venue devant les Chambres suisses pendant leur session d'octobre. Le rapport de la commission désignée fut très favorable ; il concluait à ce que le Conseil fédéral fût invité à présenter un projet en vue de l'union plus étroite de l'assistance volontaire avec le service sanitaire officiel et de l'allocation à cet effet d'une subvention à la Croix-Rouge suisse. M. le conseiller fédéral Muller a déclaré qu'il était autorisé à accepter au nom du Conseil fédéral les deux postulats, qu'il leur était personnellement très sympathique et ne doutait pas de les voir aboutir malgré les difficultés financières. Ils furent adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Le premier pas est donc fait, et la Croix-Rouge suisse peut se féliciter de ce premier succès en attendant avec confiance le rapport du Conseil fédéral.

¹ D'après *Das Rothe Kreuz* suisse, du 25 août 1902.

² Voyez T. XXXIII, p. 191.